



Hypothèque et créance commerciale

Par Eddroit

Bonjour, une société eurl avait contracté un prêt dont le gérant s'était porté caution. Sur décision du tribunal en appel, seul le dirigeant a été condamné et ses biens personnels pouvaient être engagés. La société a été liquidée. Le dirigeant marié sous la communauté de biens avait avec son épouse un bien commun qu'ils ont vendu. Le jour de la signature de l'acte final de vente, ils découvrent une hypothèque de la banque du dirigeant. Ils apprennent ce jour-là que la demande d'hypothèque a été faite sur les bases d'une première décision en écartant la décision finale en appel qui ne leur permettait pas d'agir sur le couple et les biens communs. Est-ce une hypothèque abusive ou interdite ? Merci

Par ESP

Bonjour

Si seul le gérant a été condamné sur ses biens personnels, cette hypothèque ne devrait concerner que sa part sur l'immobilier en question.

Par Eddroit

C'est bien cela. Peut-on considérer que la banque a passé sous silence la décision en appel pour parvenir à ses fins et obtenir une hypothèque qu'elle ne pouvait obtenir. Le couple devait-il être informé de cette hypothèque car cela leur aurait permis de la faire annuler ? Ou bien leur information n'était-elle pas obligatoire ? Encore merci !!!

Par ESP

Oui, vous auriez dû être informé.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F785#:~:text=Le%20cr%C3%A9ancier%20doit%20informer%20son,jours%20apr%C3%A8s%20l'inscription%20provisoire.]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F785#:~:text=Le%20cr%C3%A9ancier%20doit%20informer%20son,jours%20apr%C3%A8s%20l'inscription%20provisoire.[/url]

Si ce n'est pas le cas, parlez-en à votre avocat.

Par ESP

J'ajoute...

[url=https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/nullite-hypotheques-judiciaires-definitives-default-27962.htm]https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/nullite-hypotheques-judiciaires-definitives-default-27962.htm[/url]

Par Eddroit

Un immense merci pour ces précieuses informations.
Bien cordialement.

Par ESP

Pour vous être utile